

15 juil 2022 -19:15

Appartient à [Conseil des ministres du 15 juillet 2022](#)

## Cadre réglementaire pour un réseau de transport d'hydrogène

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi relatif au transport d'hydrogène par canalisations.

L'avant-projet établit un cadre réglementaire pour le transport d'hydrogène par canalisations afin de promouvoir le développement optimal du marché belge de l'hydrogène et de l'infrastructure de transport de l'hydrogène.

Ce cadre définit les conditions de la désignation d'un gestionnaire unique de réseau de transport d'hydrogène pour la Belgique. Ce gestionnaire est chargé, entre autres, de fournir un accès libre et non discriminatoire au réseau de transport d'hydrogène à des tarifs réglementés, d'établir et de mettre en œuvre un plan de développement du réseau et un programme d'investissement visant à assurer un développement efficace des infrastructures, et de garantir la qualité de l'hydrogène transporté par son réseau.

L'avant-projet définit le cadre d'autorisation et le régime de gestion auxquels ce gestionnaire est soumis. Le cadre réglementaire a un caractère dynamique, l'avant-projet établissant les principes généraux de la future organisation du marché de l'hydrogène et réglementant en détail un nombre limité de questions, tout en renvoyant à de futurs arrêtés pour l'élaboration concrète de certains autres aspects.

L'avant-projet de loi est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 70 29  
[info@vanderstraeten.belgium.be](mailto:info@vanderstraeten.belgium.be)

Stéphanie Maquoi  
Porte-parole (FR)  
+32 478 69 57 84  
[stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be](mailto:stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be)

Jonas Dutordoir  
Porte-parole (NL)  
+32 473 62 65 48  
[jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be](mailto:jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be)

Andries Bomans  
Porte-parole (NL)  
+32 471 66 00 06  
[andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be](mailto:andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be)